

Profession de foi des candidates et candidats présentés par la FSU aux conseils de la Communauté d'Établissements et d'Universités CUGA



Au sein du Conseil d'Administration et du Conseil Académique de la COMUE, les élus FSU défendront la nécessité d'espaces de dialogue permettant des collaborations nouvelles ou renforcées et une réflexion prospective à moyen terme, à rebours des logiques de superstructures technocratiques, éloignées des personnels et de compétition entre établissements et organismes. Pour ce faire, ils seront porteurs de propositions élaborées dans le dialogue avec les personnels et les étudiants. Ils s'y emploient déjà dans les conseils de pôles récemment élus ; ils le feront en parallèle dans les conseils de l'université fusionnée UGA et de Grenoble INP.

- Pour le développement de collaborations respectueuses des spécificités, des missions et des prérogatives des établissements et des organismes, assurant la défense et le maintien de toutes les disciplines scientifiques ;
- Pour l'intégrité du lien formation – recherche, caractéristique de l'université de plein exercice que doit rester l'UGA ;
- Pour la clarification des circuits et des mécanismes de prise de décision, transparence des critères d'attribution des ressources, souveraineté des conseils de l'UGA et de l'INP ; cela nécessite notamment une révision du règlement intérieur de la COMUE ;
- Contre tout transfert ou toute création de formations et aux diplômes LM portés par la COMUE et plus généralement aux transferts de compétences et de personnels vers la COMUE. Les créations de postes doivent aller à l'Université, pas à la COMUE ;
- Contre la politique du fait accompli, dont le portage du dossier IdeX a été emblématique ;
- Pour l'évolution du site dans une logique d'intégration (et non de dissolution) dans un véritable établissement universitaire unique (pas une COMUE!), portée par les personnels des établissements publics concernés.
- Pour la relance de la réflexion collective sur le positionnement de l'université de Savoie.

Nous détaillons ci-dessous et au verso nos propositions.

Des coopérations scientifiques respectueuses de tous les partenaires

A l'ère des réseaux et des systèmes souples, permettant des configurations variables, agiles et réactives, l'enjeu est aujourd'hui de travailler à des convergences entre partenaires dans un système ouvert.

A rebours de la création de superstructures ou d'échelons supra-établissements, facteurs de rigidités, de complexité et de lourdeurs contre-productives, nous défendons une logique d'association basée sur des conventionnements thématiques dans un premier temps puis visant, quand cela est pertinent et possible, à l'intégration dans une université unique de plein exercice des établissements d'enseignement publics partenaires de proximité (IEP, INP,...).

La question du positionnement de l'université de Savoie et du développement de modalités de

coopération respectueuses de ses spécificités doit au regard de cet objectif être reposée.

Il est également néfaste pour l'autonomie et la dimension nationale des organismes de recherche (CNRS, INRIA, INSERM, CEA...) d'imposer aux indispensables collaborations de recherche la forme exclusive de membre ou d'associé privilégié de la COMUE. L'autonomie et la dimension nationale des organismes de recherche nécessitent des modalités de collaborations diversifiées sur la base de projets communs cadrés par des conventions. Si des collaborations à plus grande échelle ou au long cours, par exemple pour la définition des orientations scientifiques des labos multi-tutelles peuvent nécessiter la mise en place de dispositifs de prospective, d'échanges, de concertation... les arbitrages et les décisions ne relèvent eux que des établissements et organismes concernés.

COMUE

De mauvaises réponses institutionnelles à de réels besoins

La COMUE est une organisation complexe, qui alourdit un système technocratique et bureaucratique déjà pesant (multiplication des instances, des structures, complexification des schémas de décision...) dont les évolutions (périmètre, prérogatives, structures, fonctionnement) échappent à tout contrôle des conseils des établissements membres.

Contrôlée par des instances peu démocratiques, peu collégiales, éloignées des personnels, la COMUE offre aujourd'hui une gouvernance qui est loin d'être satisfaisante. Alors que pèsent du même poids dans la prise de décision des établissements ou organismes dont la taille, les missions sont très diverses, le risque est grand que les établissements qui en sont membres, et leurs conseils élus, soient en fine dessais des décisions qui les concernent au premier chef.

Les pôles de recherche, composantes de la COMUE, illustrent ces dérives technocratiques et non démocratiques. Dotés de fait de toutes les prérogatives qui auraient dû rester celles des seuls établissements en matière de définition et de mise en œuvre des priorités et des politiques de recherche, les pôles, dont le fonctionnement est opaque, menacent l'intégrité des missions des établissements universitaires ainsi que l'existence même du lien formation-recherche.

IdeX, COMUE

Une logique de concurrence et d'affaiblissement de l'ESR

Les orientations en matière de recherche et d'enseignement portées dans le projet IdeX comme par la COMUE, comportent en germe l'émergence d'un système d'ESR à deux vitesses. Elles constituent une menace de dessaisissement et de concurrence des établissements d'enseignement supérieur membres en termes d'activités de recherche et de formation.

Pour l'UGA, se dessinent le transfert et/ou la création de formation diplômantes portées par la COMUE, généreusement dotées mais réservées à une minorité. De même, les transferts de moyens et de compétences vers des établissements privés ne sont pas à exclure : la possibilité pour GEM d'utiliser l'appellation Université Grenoble Alpes est aujourd'hui ouverte.

Pour l'ensemble des secteurs scientifiques des universités comme des organismes, c'est à une recomposition du paysage de la recherche que conduit l'IdeX par une politique ciblée d'allocation des ressources : en prélevant 80% des ressources dans les établissements porteurs, puis en les redistribuant de manière sélective, l'IdeX permet de terme d'opérer une restructuration de la recherche par l'asphyxie financière d'une partie des laboratoires et des équipes.

C'est cette politique d'affaiblissement de l'ESR public que nos élus s'engagent à combattre.

Les candidates et candidats présenté-e-s par la FSU aux conseils de la COMUE,

complémentaires par leurs statuts, leurs disciplines, leurs lieux d'exercice, leurs établissements d'origine.

Raphaël Briot, MCUPH, Urgentiste, CHU, U1
Jean-François Carcelen, PR, Espagnol, U3
Grégoire Charlot, MCF, Mathématiques, U1
Vincent Danjean, MCF, Informatique, U1
Laurence Després, PR, Biologie, U1
Martine Furno, PR, Lettres classiques, U3
Mariasaria Giannino, MCF, Chinois, U3
Francis Grossmann, PR, Sciences du langage, U3
Laura Hartwell, MCF, Anglais, Valence, U1
Claudine Kahane, PR, Astrophysique, U1
Isabelle Krzywkowski, PR, Littératures comparées, U3
Nicolas Le Bihan, CR, Informatique, CNRS
Frédérique Letué, MCF, Statistique, IUT, U2
Didier Piau, PR, Mathématiques, U1
Claude Ponton, MCF, Informatique, U3
Emmanuel Prados, CR, Maths Applis, INRIA
Laurence Rivoalan Chauvin, PRCE, Droit-Gestion, IUT
Vienne, U2
Jean-Luc Schwartz, DR, Neurosciences, CNRS
Claude Verdier, DR, Physique, CNRS

IdeX

La politique du fait accompli

La saga du dossier IdeX est tout à fait emblématique de la politique du fait accompli et du contournement des instances élues de nos établissements : lors de la première phase de soumission, le projet a été envoyé au jury sans avoir même été présenté aux personnels, aux étudiants et aux instances des universités concernées ; le scénario a été identique lors de la deuxième étape le projet n'ayant fait l'objet d'aucun vote des conseils des universités concernées.

Nous récusons toute légitimité au projet IdeX qui, de surcroît, déroule un schéma d'évolution des structures de la COMUE et des établissements membres, qui sont, de fait, des engagements subreptices, portés par quelques uns à l'insu de la communauté.

